



CC du Plateau de Russey (Siren : 242504355)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Russey
Arrondissement	Pontarlier
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/2001
Date d'effet	27/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gilles ROBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25210 Le Russey
Téléphone	03 81 43 81 26
Fax	03 81 43 74 17
Courriel	ccomdurussey@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 160
-----------------------------	-------

Densité moyenne 47,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Bonnétage (212500748)	1 015
25	Grand'Combe-des-Bois (212502868)	127
25	La Bosse (212500771)	81
25	La Chenalotte (212501480)	528
25	Laval-le-Prieuré (212503296)	36
25	Le Barboux (212500425)	233
25	Le Bizot (212500623)	311
25	Le Luhier (212503510)	243
25	Le Mémont (212503734)	46
25	Le Russey (212505127)	2 555
25	Les Fontenelles (212502488)	638
25	Montbéliardot (212503890)	116
25	Mont-de-Laval (212503916)	193
25	Narbief (212504211)	90
25	Noël-Cerneux (212504252)	471
25	Plaimbois-du-Miroir (212504567)	285
25	Saint-Julien-lès-Russey (212505226)	192

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>distribution publique d'électricité : la communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte d'électricité du Doubs</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : Réalisation, entretien et gestion de réseau de chaleur avec chaufferies bois et plate-forme/hangar de stockage et valorisation des déchets forestiers déclarés d'intérêt communautaire</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Les études, travaux concernant la vallée du Dessoubre sur le territoire communautaire sont d'intérêt communautaire.</i>

Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions en faveur de l'insertion économique et des activités de service social à domicile au bénéfice des personnes âgées et à mobilité réduite. La Communauté de Communes est autorisée, dès lors que l'origine intercommunale des bénéficiaires est démontrée, à contractualiser avec les institutions publiques et privées oeuvrant dans ces domaines.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création de zones d'activité économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ; comprenant la construction , l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Actions en faveur du développement des activités socioculturelles et sportives reconnues d'intérêt communautaire</i>
- Activités sportives <i>participation aux activités sportives, culturelles ou socio-éducatives mises en oeuvre par les collèges du territoire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur; plan local d'urbanisme; documents d'urbanisme ; carte communale (avec mise en oeuvre du mécanisme de la minorité de blocage)</i>
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières <i>Constitution de réserves foncières, réalisation et gestion d'opérations d'aménagement du territoire reconnues d'intérêt communautaire. La Communauté de Communes est autorisée à adhérer à l'établissement public foncier du Doubs</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Organisation des transports non urbains <i>Service de transport à la demande. La Communauté de Communes est autorisée à exercer par voie de délégation</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme Création, gestion et entretien d'espaces pour camping-cars : aire technique de camping-car dans le centre bourg et aires d'accueil assurant un maillage cohérent du territoire</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>toute étude et toute action d'intérêt communautaire dans le domaine du logement et du cadre de vie</i>
- Politique du logement social <i>politique du logement et du cadre de vie , comprenant la politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire , en faveur du logement des personnes défavorisées au sens de l'article L.5214-23-1 du CGCT.</i>

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Participation et suivi du Pays Horloger ; contractualisation avec les institutions européennes, nationales, régionales et départementales dans le cadre de ce pays. La Communauté de Communes est autorisée à adhérer à l'établissement public chargé de présider aux destinées du Pays Horloger</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Centre de secours du Russey : gestion et acquisition d'immeubles</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>Réseau de télécommunications haut-débit et « très haut débit ». La CCPR est autorisée à adhérer au syndicat mixte « Doubs très haut débit »</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>
- Autres <i>Gendarmerie du Russey ; gestion et acquisition d'immeubles ; création, gestion et entretien d'espaces pour camping cars ; aire technique de camping cars dans le centre bourg et aires d'accueil assurant un maillage cohérent du territoire; Application de l'article L5211-4-4 du CGCT pour les groupements de commande et la réalisation d'études</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	SM d'énergies du Doubs (SYDED) (252508288)	SM fermé	560 754
25	EPAGE Doubs - Dessoubre (200094852)	SM ouvert	75 653
25	SM "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	372 568
25	SM pour la prévention et la valorisation des déchets du Haut Doubs (252500533)	SM ouvert	149 020
25	SM à la carte du PNR du Doubs Horloger (200096295)	SM ouvert	89 406

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)